Document explicatif du budget – 2022

La Municipalité Paroisse de Senneterre a adopté son budget pour l'exercice financier 2022 lors de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 15 décembre dernier. Le budget équilibré s'élève à 1 698 777 $, constituant une augmentation de 176 074 $ ou de 11.56 % en comparaison au budget 2021. Lors de cette séance extraordinaire, le programme triennal d'immobilisation (PTI) pour les années 2022, 2023 et 2024 a également été adopté par le conseil.

En cette période particulière, la municipalité a réussi à maintenir le même taux de taxation foncière résidentielle pour l'année 2022, et ce, malgré l'augmentation des quotes-parts, plus particulièrement ceux de la Ville de Senneterre qui s'élève à plus de 23 000$ de plus que l'année dernière. Cette augmentation est due en partie pour l'achat du camion incendie ainsi que l'achat d'un autobus pour le Transport Collectif Bell.

L'exercice budgétaire 2022 tient aussi compte du nouveau rôle d'évaluation foncière qui a démontré une hausse des valeurs marchandes de plusieurs immeubles, comme cela a un impact majeur sur la planification budgétaire la municipalité a choisi d'approprier un montant de 26 492 $ dans le surplus affecté au maintien de taux de taxes. De plus, la contribution financière 2022 pour la piscine d'une somme de 55 000$ sera prise aussi à même le surplus affecté tout comme l'an dernier.

Pour la catégorie des immeubles résidentiels, le taux de taxes sera de 0,87 $ du 100 $ d'évaluation. Pour les catégories d'immeubles non résidentiels, on verra une légère augmentation, le taux sera de 1,09 $ du 100 $ d'évaluation. Le nouveau taux pour les immeubles agricoles boisés sera de 0.5829 $ du 100 $ d'évaluation.

Revenus	**2022**
Taxes foncière et tarification	1 188 010 $
Paiement lieu de taxes	124 697 $
Transferts	160 641 $
Services rendus	6 987 $
Autres revenus	35 950 $
Affectation de surplus	182 492 $
Total des revenus	**1 698 777 $**

Dépenses	**2022**
Administration générale	355 022 $
Sécurité publique	267 887 $
Transports	528 025 $
Hygiène du milieu	118 367 $
Santé et bien-être	1 500 $
Aménagement, urbanisme et développement	103 375 $
Loisirs et culture	315 394 $
Frais de financement et dettes à long terme	407 $
Total des dépenses	**1 698 777 $**

Programme triennal 2022-2023-2024

Pour les années 2022, 2023 et 2024, la Municipalité Paroisse de Senneterre prévoit réaliser les travaux suivants :

- Réfection du chemin Croinor – TECQ 2019-2023
- Système septique de la rue Meilleur – TECQ 2024
- Drainage – chemin du Quai et de de la Baie-du-Repos – Programme d'amélioration du réseau routier
- Rechargement rang de Montgay - Programme d'amélioration du réseau routier

Les montants seront déterminés selon les études en cours ainsi que les soumissions que nous recevrons pour les projets. Les travaux dépendront des montants octroyés des différents programmes de subvention.